



## COMMUNE DE CAMPÉNÉAC

### DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :  
En exercice : 19  
Présents : 19  
Votants : 19

Le 20 mars 2026, le Conseil municipal de la Commune de Campénéac s'est réuni dans la salle du Conseil municipal sous la présidence de Hania RENAUDIE, Maire, suivant convocation transmise le vendredi 20 mars 2026 par voie dématérialisée.

**En présence de :** CAILLARD Estelle, DELAROCHE Alexandra, DENIS Stéphane, DRAGON Sandra, DUVAL Aurélien, GABARD Bruno, GOUPIL Evelyne, GRANDVALLET Chantal, GUERIN Quentin, JUGEL Stéven, LE MOIGNE Nolwenn, LEBORGNE Frédéric, NOËL Pierre, O Denis, PAISLEY Bernard, PONGERARD Pascale, REMY Louise, RENAUDIE Hania, WHITE Cécile

**Secrétaire de séance :** LE MOIGNE Nolwenn

**2026-036 - DÉSIGNATION DE DÉLÉGUÉS POUR LA COMMISSION DE SUIVI DU SITE DE  
DÉPÔT DE MUNITIONS DE COËTQUIDAN**

**Rapporteur :** RENAUDIE Hania

L'arrêté préfectoral du 31 juillet 2015 a créé une commission de suivi du site pour le dépôt de munitions de Coëtquidan, classé SEVESO seuil Haut, situé au lieu dit Montervily sur la commune de Beignon. L'article 3 de cet acte précise que les membres sont nommés pour une durée de cinq ans.

Il convient donc de procéder à son renouvellement. La Préfecture demande de bien vouloir désigner un délégué titulaire et un suppléant pour siéger au sein de cette instance au titre du collège « élus des collectivités territoriales » (article R 125-8-2 du code de l'environnement).

Le Conseil municipal, à l'unanimité, a désigné :

- un délégué titulaire : M. Stéven JUGEL,
- un délégué suppléant : M. Bernard PAISLEY.

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré le 20 mars 2026

Envoyé en préfecture le 25/03/2026

Reçu en préfecture le 25/03/2026

Publié le

ID : 056-215600321-20260320-2026\_036-DE



Le président de séance,  
Hania RENAUDIE, Maire



Le secrétaire de séance,  
Nolwenn LE MOIGNE, 2ème adjointe au Maire